

Dictées : La Cour Pénale Internationale

D'après

<https://www.hrw.org/fr/news/2025/12/01/cour-penale-internationale-la-justice-en-dan-ger> - 1 décembre 2025

Aujourd'hui, la Cour pénale internationale, située aux Pays-Bas, traverse une crise sans précédent. Cette institution, qui est l'un des piliers du respect du droit humanitaire international, est menacée par les décisions de certains gouvernements.

Pourtant, cette institution est essentielle pour juger les crimes contre l'humanité commis dans le monde entier.

Si les États arrêtent de soutenir financièrement et politiquement la Cour, les victimes n'auront plus aucune solution pour obtenir justice. Il est donc urgent de protéger l'indépendance des juges face aux pressions extérieures, telles que les récentes attaques américaines et russes. La lutte contre les crimes de guerre reste un défi majeur pour garantir la paix et le respect des droits humains.

> La Cour pénale internationale a 18 magistrats qui s'occupent de juger les crimes les plus graves commis dans le monde. Elle est née en 2002 à La Haye aux Pays-Bas. 123 pays sur 193 sont concernés par cette Cour. Comme ils ont été commis avant la création de la CPI, les crimes de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda ont été jugés par des tribunaux spécifiques.